

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Supplément d'information sur les activités d'aide au logement

PREMIER TRIMESTRE
31 mars 2018

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités d'aide au logement vise le premier trimestre clos le 31 mars 2018 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités d'aide au logement de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités d'aide au logement de la SCHL.

DÉPENSES DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

(en millions de dollars)	Trois mois clos le 31 mars		Trois mois clos le 31 mars	
	2018	2017	2018	2017
Financement de logements sociaux en vertu d'engagements à long terme				
Coopératives d'habitation	13	14	13	14
Dividendes limités	1	2	1	2
Logement sans but lucratif	45	23	45	23
Logement dans les réserves	29	34	29	34
Logement public	26	36	26	36
Aide au loyer	16	6	16	6
Programmes transférés (ELS)	268	287	268	287
Logements pour les ruraux et les Autochtones	7	2	7	2
Logements pour les Autochtones en milieu urbain	15	7	15	7
Autres	1	2	1	2
Subventions*	2	1	2	1
Assouplissements relatifs aux remboursements anticipés*	6	4	6	4
Pyrrhotite*	10	10	10	10
Sous-total	439	428	439	428
Charges opérationnelles	11	12	11	12
Total	450	440	450	440
Financement de logements abordables en vertu de nouveaux engagements				
Investissements dans le logement abordable	114	133	114	133
Logement dans les réserves	8	9	8	9
Autres	10	20	10	20
Fonds consacré à l'infrastructure sociale**	405	927	405	927
Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits*	2	3	2	3
Sous-total	539	1,092	539	1,092
Charges opérationnelles	11	13	11	13
Total	550	1,105	550	1,105
Soutien au logement				
Initiative financement de la construction de logements locatifs	1	0	1	0
Autres	3	3	3	3
Sous-total	4	3	4	3
Charges opérationnelles	3	2	3	2
Total	7	5	7	5
Information d'analyse de marché***	6	7	6	7
Politiques, recherche et diffusion de l'information en matière de logement***	13	9	13	9
Dépenses totales	1,026	1,566	1,026	1,566

* Autorisation de dépense fournie par d'autres sources (Budget 2015, 2016 et 2017).

** Le Fonds consacré à l'infrastructure sociale (Budget de 2016) comprend l'Initiative de réparation ou de rénovation de logements sociaux (mise en œuvre par la SCHL et les provinces et territoires), l'Investissement dans le logement abordable, les programmes d'aide à la rénovation dans les réserves et le Programme de développement du potentiel des Autochtones.

*** Comprend les charges opérationnelles.

PROGRAMMES DE LOGEMENT – NOMBRE DE MÉNAGES AIDÉS

En 2017, la SCHL a soutenu 518 000 ménages à faible revenu vivant dans des logements sociaux (y compris dans les communautés des Premières Nations).

Ménages aidés (année civile)	2016	2017*
En vertu d'ententes sur le logement social (ELS)	354 200	343 000
En vertu d'ententes existantes		
Logement des Premières Nations	25 600	24 300
Logement abordable	156 300	150 700
Total	536 100	518 000

* L'évolution du portefeuille de logement social est marquée par le fait qu'aucun nouveau prêt n'est octroyé, sauf dans le cadre du Programme de logement sans but lucratif dans les réserves, dont les prêts sont octroyés chaque année.

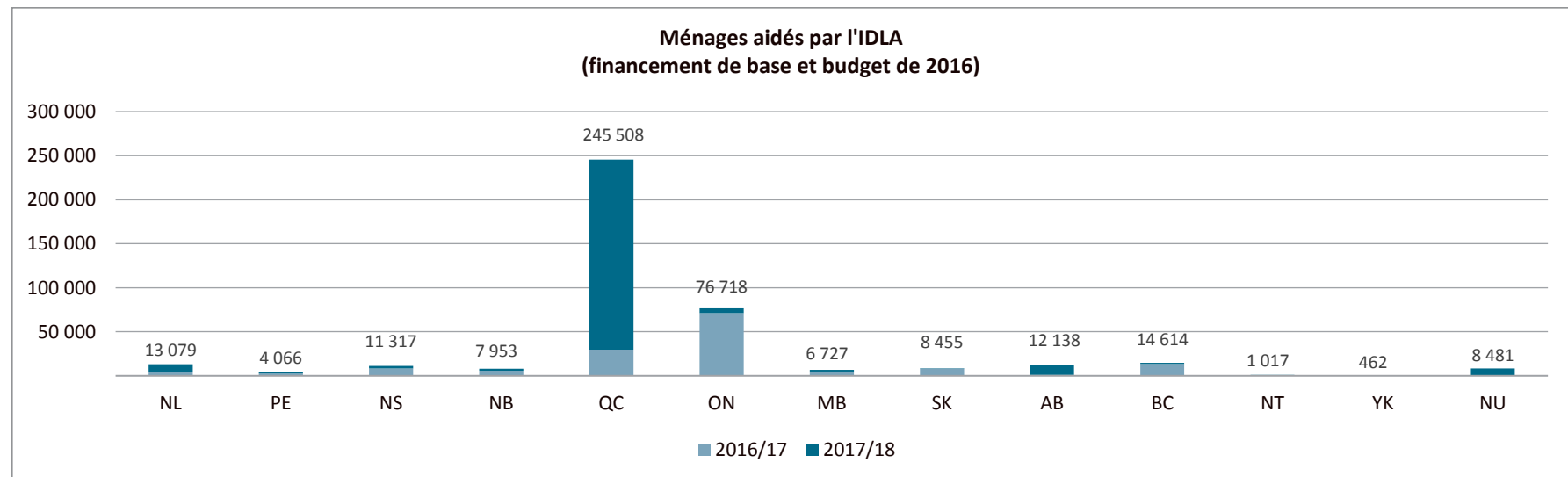
LOGEMENT DES PREMIÈRES NATIONS

Au cours de l'exercice financier 2017-2018, 3 866 logements ont été financés par l'entremise du Programme de logement sans but lucratif, des programmes d'aide à la rénovation ou des programmes de réparation ou de rénovation (financement de base et budget de 2016).

Programmes de logement des Premières Nations (exercice)	2016-2017	2017-2018
Programme de logement sans but lucratif dans les réserves	956	897
Programmes d'aide à la rénovation	348	552
Programmes de réparation ou de rénovation – Budget de 2016	3 300	2 417

MÉNAGES AIDÉS PAR L'INVESTISSEMENT DANS LE LOGEMENT ABORDABLE (IDLA)

Du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018, l'investissement dans le logement abordable est venue en aide à plus de 410 000 ménages. De ce nombre, plus de 282 000 ménages ont reçu du financement attribué dans le cadre du budget de 2016, et plus de 128 000 ménages ont reçu du financement de base.



PORTEFEUILLE DES ACTIVITÉS DE PRÊT

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

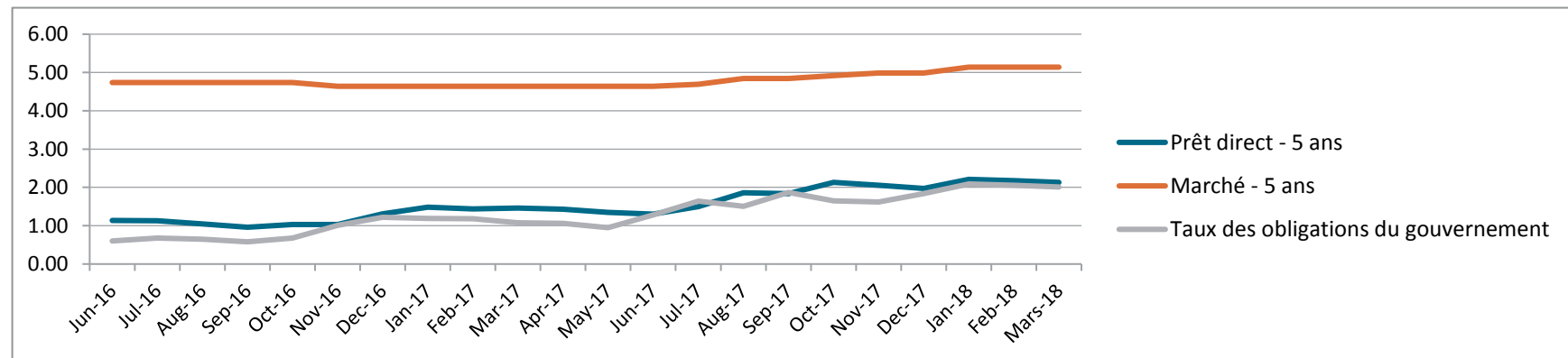
Par programme	31 mars 2018		31 mars 2017	
	Nombre de prêts *	Solde impayé des prêts (M\$)**	Nombre de prêts *	Solde impayé des prêts (M\$)**
Programme de prêt direct	8 584	3 863.1	9 069	4 305.1
Logement social	3 716	1 644.0	4 887	1 945.0
Soutien au logement	534	1 310.4	625	1 473.1
Programme de prêts pour les infrastructures municipales (PPIM)	272	1 197.0	272	1 325.5
Programme de traitement des eaux d'égout	262	113.5	353	147.6
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement	80	6.0	79	5.6
Programmes d'aide à la rénovation	10 113	227.6	10 586	232.3
Total	23 027	7 051.1	25 246	7 961.1

* Les prêts remboursés tiennent compte des échéances prévues et de l'initiative de remboursement anticipé.

RAPPORT SUR LES PRÊTS EN SOUFFRANCE*

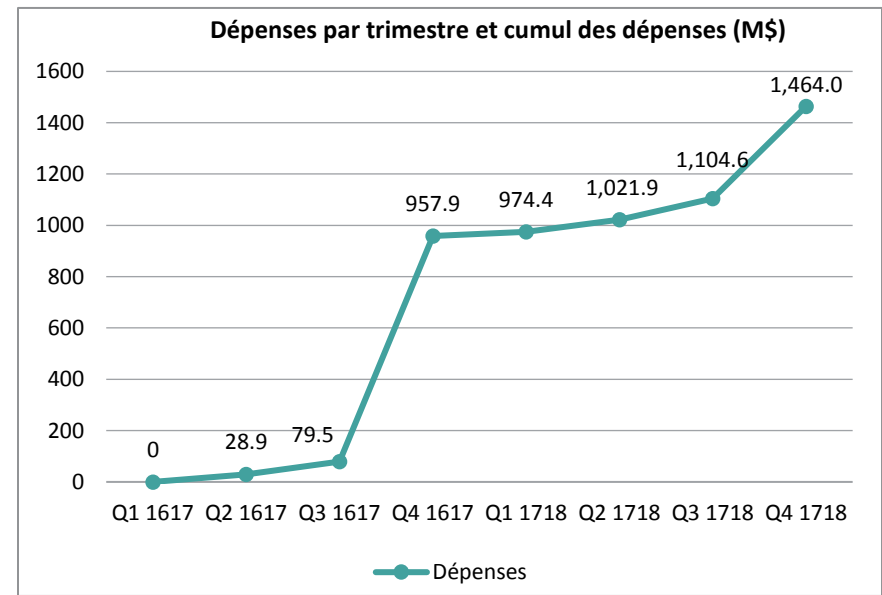
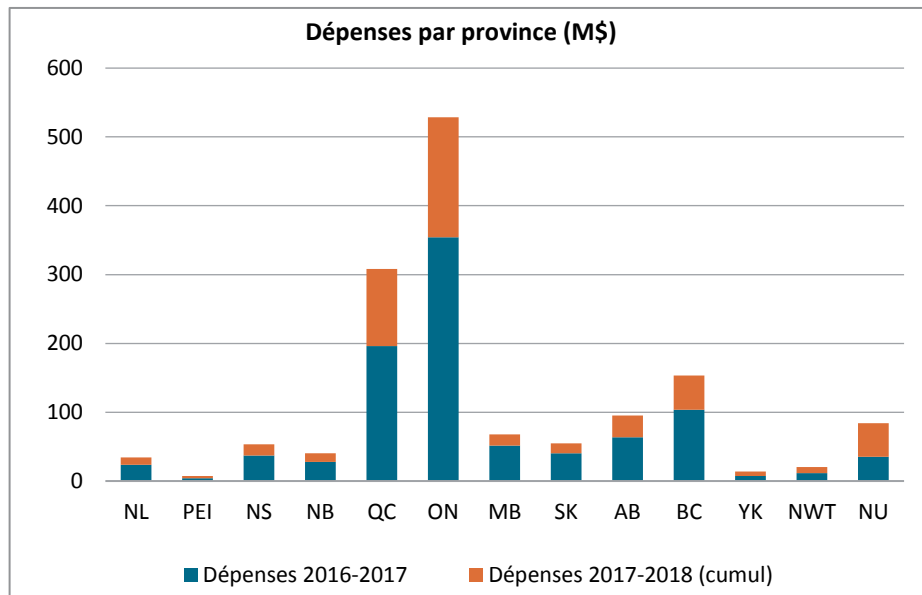
Par programme	31 mars 2018		31 mars 2017	
	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance	Nombre de prêts en souffrance	Taux de prêts en souffrance
Programme de prêt direct	29	0,28%	41	0,40%
Logement social	2	0,03%	5	0,04%
Programmes d'aide à la rénovation	0	0,00%	0	0,00%
Total	31	0,31%	46	0,44%

* Aucun prêt des programmes de soutien au logement ou du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement n'était en souffrance.



INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT ABORDABLE AU TITRE DU FONDS CONSACRÉ À L'INFRASTRUCTURE SOCIALE (FIS)

Le budget de 2016 (FIS) a augmenté le financement versé par les provinces et les territoires dans le cadre de l'Investissement dans le logement abordable (IDLA) et annoncé des investissements pour la réparation et la rénovation de logements sociaux existants administrés par la SCHL. Par l'entremise de l'enveloppe du financement de base de l'IDLA, le gouvernement fédéral investit plus de 1,9 milliard de dollars sur huit ans, soit jusqu'à mars 2019. Conformément à l'IDLA, les provinces et les territoires versent une contribution équivalente à celle du gouvernement fédéral et choisissent les programmes qu'ils conçoivent et administrent en vue de répondre aux priorités et aux besoins locaux en matière de logement. Le financement au titre de l'IDLA correspond aux montants déjà engagés et les dépenses sont encourues lorsque les demandes des provinces et des territoires ont été reçues. Les données sont celles des exercices financiers débutant le 1^{er} avril et se terminant le 31 mars.

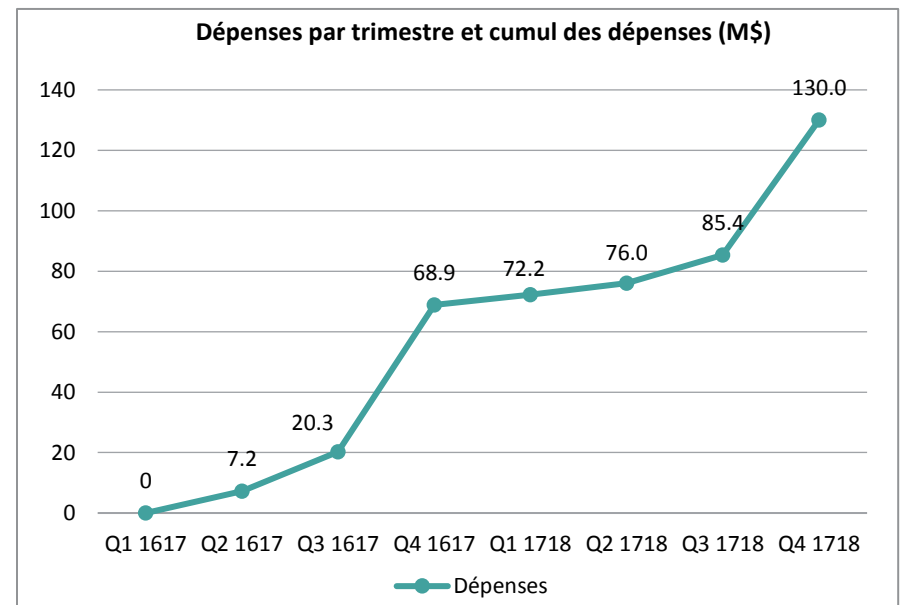
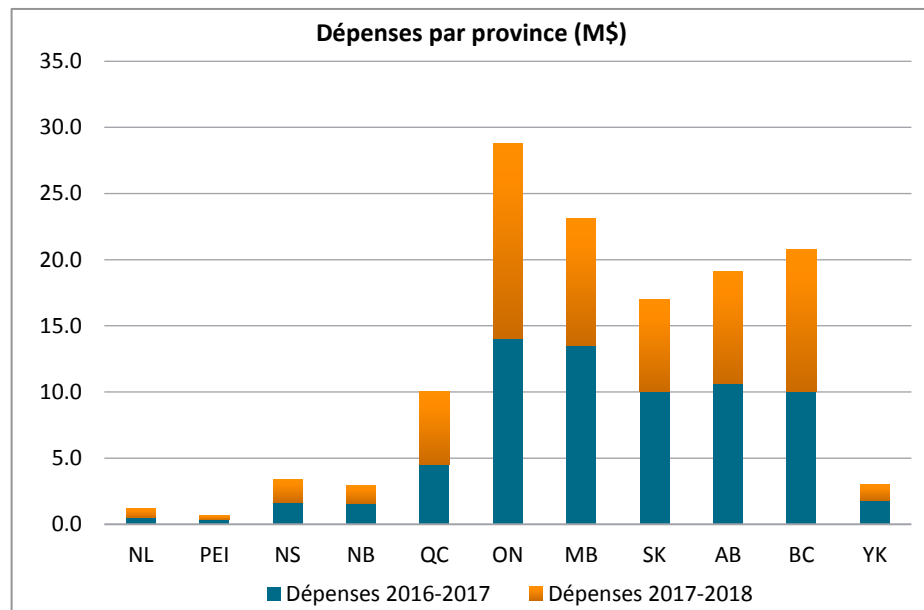


Logement abordable et logements sociaux (FIS)	Dépenses 2016-2017 (M\$)	Taux d'utilisation 2016-2017	Dépenses cumul 2017-2018 (M\$)	Taux d'utilisation 2017-2018	Units - YTD Fiscal (cumulative)	Taux d'utilisation des ménages	N ^{bre} de projets (cumul pour l'exercice)
IDLA (multiplication par deux de l'IDLA)	259,8	100,0 %	241,8	100,0 %	174 170	174,2 %	5 231
Logements abordables pour les aînés	100,0	100,0 %	100,1	100,0 %	6 247	124,9 %	1 679
Maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale	60,0	100,0 %	29,9	100,0 %	5 868	195,6 %	3 228
Rénovation et réparation des logements sociaux (administrés par les provinces et territoires)	490,4	100,0 %	s.o.	s.o.	95 095	103,6 %	2 316
Rénovation et réparation des logements sociaux (administrés par la SCHL)	7,6	103,7 %	77,7	100,6 %	8 457		261
Logement dans le Nord	40,0	100,0 %	56,7	100,0 %	687	114,5 %	98
Total	957,8	100,0 %	506,2	100,1 %	290 524	139,3 %	12 813

Logement abordable (financement de base)	Affectation fédérale 2011-2019 (M\$)	Montant des fonds de la SCHL réclamés à ce jour (M\$)	Affectation 2017-2018 (M\$)	Montant des fonds réclamés en 2017-2018 (M\$)	Nombre de ménages – cumul 2017-2018
Investissement dans le logement abordable (IDLA)	1 909,9	1 671,2	238,7	238,7	80 499

INVESTISSEMENTS DANS LE LOGEMENT DES PREMIÈRES NATIONS AU TITRE DU FONDS CONSACRÉ À L'INFRASTRUCTURE SOCIALE (FIS)

Le budget de 2016 (FIS) prévoyait du financement supplémentaire pour soutenir la réparation et la rénovation de logements existants dans les réserves, améliorer la capacité de logement des communautés des Premières Nations et créer des maisons d'hébergement pour les victimes de violence familiale. Le financement du programme de logement des Premières Nations correspond aux montants engagés, tandis que les dépenses sont encourues lorsque les travaux sont terminés. Les données sont celles des exercices financiers débutant le 1^{er} avril et se terminant le 31 mars.



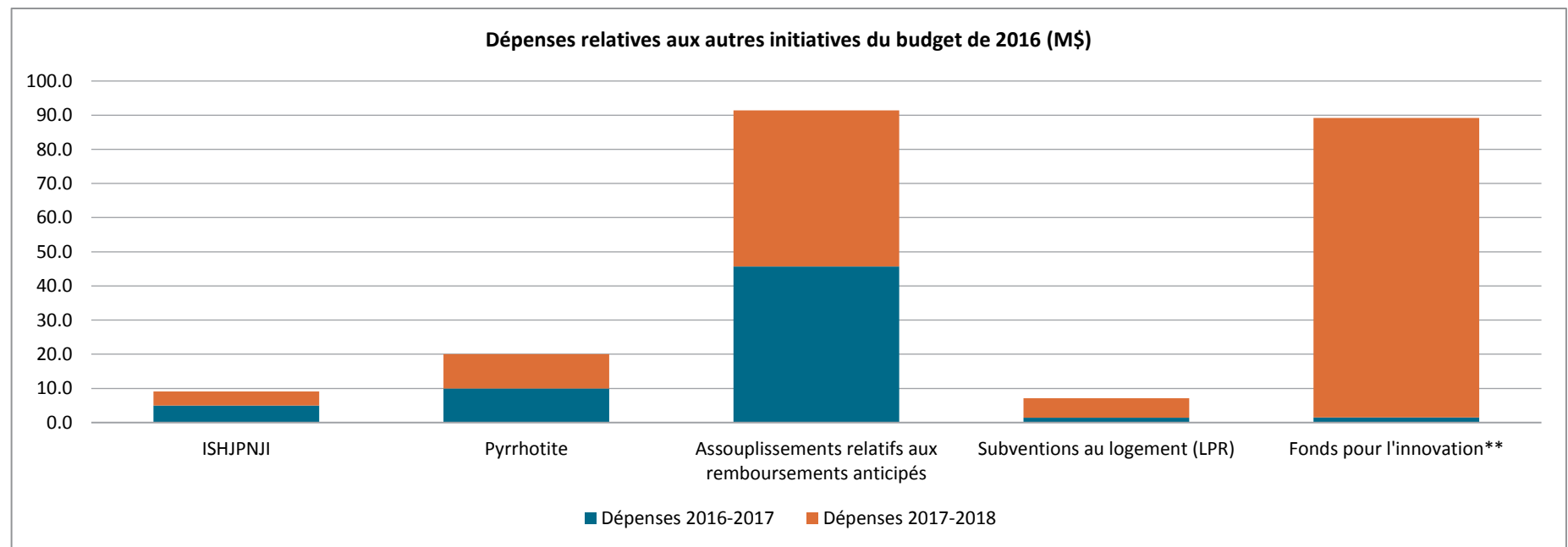
Programmes de logement des Premières Nations	Dépenses 2016-2017 (M\$)	Taux d'utilisation 2016-2017	Dépenses cumul 2017-2018 (M\$)	Taux d'utilisation 2017-2018	Nbre de logements/unités (cumul de l'exercice)	Taux d'utilisation	Projets engagés (cumul de l'exercice)
Réparation et rénovation dans les réserves	63,6	101,0 %	56,4	99,8 %	5 717	190,6 %	3 137
Programme d'amélioration des maisons d'hébergement*	0,0	0,0 %	0,0	0,0 %	5	100,0 %	5
Développement du potentiel des Autochtones**	5,0	100,0 %	5,0	100,0 %	464	464,0 %	505
Total	68,6	101,0 %	61,4	89,6 %	6 186	199,2 %	3 647

* Le PAMH est une initiative de trois ans; le nombre de logements/unités correspond au nombre de maisons d'hébergement.

** Pour le Développement du potentiel des Autochtones, le nombre de logements/unités correspond au nombre de Premières Nations ayant participé au programme.

AUTRES INITIATIVES DU BUDGET DE 2016

L'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits (ISHJPNJI) de la SCHL offre à des jeunes des Premières Nations et à des jeunes Inuits des stages qui leur donnent l'occasion d'acquérir une expérience de travail et une formation en cours d'emploi. La SCHL investit également jusqu'à 30 millions de dollars sur trois ans pour aider les propriétaires-occupants du Québec dont les habitations ont des problèmes structurels coûteux en raison de la présence dans leurs fondations d'un minéral appelé pyrrhotite. Jusqu'à 150 millions de dollars seront investis sur quatre ans, dans le cadre des mesures d'assouplissement des remboursements anticipés, pour permettre aux fournisseurs de logements sociaux (coopératives et organismes sans but lucratif) de rembourser par anticipation, sans pénalité, des emprunts hypothécaires à long terme non renouvelables consentis par la SCHL. Le budget de 2016 réaffecte sur une base transitoire 30 millions de dollars afin de renouveler les subventions (LPR) pour tous les ensembles de logements sociaux administrés par le gouvernement fédéral dont l'accord d'exploitation viendra à échéance au cours des deux prochaines années. Dans le cadre du Fonds pour l'innovation, 208,3 millions de dollars sont investis sur cinq ans pour encourager la mise au point de nouveaux modèles de financement et de techniques de construction novatrices dans le secteur du logement locatif. Les données sont celles des exercices financiers débutant le 1^{er} avril et se terminant le 31 mars.



Autres initiatives du budget de 2016	Dépenses 2016-2017 (M\$)	Taux d'utilisation 2016-2017	Dépenses cumul 2017-2018 (M\$)**	Taux d'utilisation 2017-2018	Nbre de logements/unités (cumul de l'exercice)	Taux d'utilisation pour la période de deux ans	Projets engagés (cumul de l'exercice)
Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits *	5,0	100,0 %	4,1	100,0 %	857	105,0 %	390
Pyrrhotite	10,0	100,0 %	10,0	100,0 %	305	76,3 %	305
Assouplissements relatifs aux remboursements anticipés	45,7	91,5 %	45,7	91,4 %	s.o.	s.o.	386
Subventions au logement (LPR)	1,4	9,3 %	5,7	71,3 %	10 319	s.o.	370
Fonds pour l'innovation**	1,5	15,0 %	87,7	125,3 %	7 465	186,6 %	14

* Les données pour l'ISHJPNJI correspondent au nombre de jeunes qui ont participé à un stage.

** Les données du Fonds pour l'innovation en matière de logement locatif abordable correspondent aux engagements pris. La totalité des crédits budgétaires de 80 M\$ ont été reçus et indiqués comme dépense des programmes de logement.